



Étaient présents : Patrick NEILZ, maire, Guillaume PIARD, Marion RIVERA adjoints, Albane VIDELIER, Antoine PIGNIER, Nadège BOSSUYT, Willy SCHOEPPS, Christine BARTHE-WEBER, conseillers, Claudette FEUVRIER, Julien LISSANDRE

Absents excusés : Alain PERROT pouvoir à Patrick NEILZ

Secrétaire de séance : Julien LISSANDRE.

1 - APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

Après s'être fait présenter, le compte rendu de la réunion du 27 octobre 2022 est approuvé.

VOTE : pour 11 contre 0 abstention 0

Julien Lissandre est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

VOTE pour 11 contre 0 abstention 0

2 - INFORMATION DU MAIRE AUX ELUS

- Les éclairages publics fonctionnent avec irrégularité. Nous attendons toujours le technicien de DME pour régler les horloges afin de pouvoir éteindre l'éclairage de 23h à 5h.
- Le Service commun a installé des panneaux d'affichage pour les associations, un au Parc et un devant la maison des associations. Le grand panneau du Parc a été enlevé car en mauvais état.
- Les arceaux vélo fournis et offerts par ECLA ont également été installés : 2 au Parc, 2 au Belvédère, un à venir devant la mairie et un également à Vatagna.
- Nous allons voir pour modifier l'emplacement du panneau d'affichage communal située vers le monument au mort, et le rapprocher de la mairie afin qu'il soit plus visible et permettrait d'afficher tous les documents (demande de permis, déclaration de travaux, etc etc) qui actuellement sont affichés à l'intérieur de la mairie mais non accessibles donc non réglementaires.
- Monsieur GIRARDOT maraicher chemin du salot nous a informé avoir reçu un mail de la société FREE indiquant abandonner le projet d'installation d'antenne en maracle. A ce jour nous n'avons pas eu l'information, mais si tel est le cas cet abandon va satisfaire les riverains.

- Les Travaux rue de la Source et rue du Martinet arrivent à leur fin. Si la bande de roulement est à la charge d'ECLA les abords sont pris en charge par la commune. Des parties vont demeurer enherbées d'autres en bicouche. Il y aura une légère déviation au niveau de la chapelle afin de provoquer ou inciter au ralentissement des véhicules. Les travaux vont se poursuivre chemin de la Craie afin de stabiliser la route et réparer les évacuations d'eau pluviale qui ont été endommagées.
- Les travaux rue du 25 août 1944 n'ont pas débuté et nous n'avons pas de date de démarrage.

3 - PLUI

Ce sujet a fait débats au Conseil communautaire, nous avons eu toutes les informations sur les objectifs et modalités de ce projet de délégation. Nous sommes dans un choix restreint. Nous devons travailler sur la charte de gouvernance et veiller au maintien des pouvoirs aux communes pas seulement en consultatif mais bien en décisionnel. Le projet doit être effectif pour 2026.

Est mis au vote le transfert de compétence en matière d'urbanisme à ECLA

VOTE : **pour 11** **contre 0** **abstention 0**

4 - RENOVATION DE L'ANCIENNE ECOLE MATERNELLE

- En avant-propos le maire au regard de la situation financière et de la capacité d'emprunt fait part de la nécessité de trouver de l'autofinancement pour envisager la rénovation de l'école. La vente de terrain sur Vatagna est une piste. Une rencontre a eu lieu avec les établissements ROCH sur site. Nous attendons leur retour et éventuelle proposition. Une construction de 3 ou 4 maisons serait envisagée. Il faut également nous mettre en recherche d'un utilisateur de la partie réservée en agricole (maraicher, ou autres).
- Concernant à proprement dit de l'école. Nous étudions la possibilité de réaliser un bâtiment à multifonction, regroupant du logement locatif, des bureaux partagés et une salle poly activité. Pour affiner ce projet, une rencontre va avoir lieu avec un maître d'œuvre et un architecte. Un dossier d'aménagement est à prévoir afin d'effectuer des demandes de subventions à de multiples organismes. Dossier à suivre pour une réalisation concrète sur 2024.
- Une réunion de dernière minute a été organisée par le département pour les travaux de la grande côte. Les véhicules ne pourront pas traverser le village pour se rendre à Orgelet ou Clairvaux, seuls le village et l'IME seront accessibles. Nous-mêmes nous devons passer par Conliège- Revigny pour nous rendre dans le Haut-jura et idem pour en revenir. Si ce choix apporte une tranquillité certaine au village il pose un problème pour les transports scolaires des élèves du secondaire. La région nous demande de trouver une solution pour transporter les élèves du village à la gare le matin et dans l'autre sens le soir. Un courrier a été déposé aux familles concernées nous attendons leur retour pour mettre un dispositif fiable et repérable. Il n'y a pas possibilité d'avoir un véhicule léger car

manque de chauffeur. Ce peut être l'occasion de développer de la solidarité entre les automobilistes qui se rendent chaque jour à Lons.

- Des habitants du quartier de Courchamp inquiets des nuisances sonores dues à la circulation des Poids lourds à venir, demandent si est prévu un mur anti-bruit pour palier à ce risque. Cette demande sera étudiée lors de la deuxième phase des travaux et pourrait se concrétiser par un « mur végétalisé ».

5 - RETOUR SUR LES COMMISSIONS

-Commission petite enfance. : Albane VIDELIER nous informe de la mise en place dans les crèches d'une sensibilisation et action pour limiter voire supprimer la présence de perturbateurs endocriniens. La commune peut demander à recevoir l'exposition sur la sensibilisation aux perturbateurs.

Un travail est en cours avec le relais petite enfance car un manque d'assistante maternelle va avoir lieu (départ en retraite). Il y en a peu sur la commune de Montaigu.

-Commission mobilité Christine WEBER rapporte qu'ECLA doit se positionner sur l'installation de borne électrique pour recharger les voitures. La loi LOM a pris la décision d'interdire la vente des voitures thermiques dans un délai proche. Les communes devraient équiper les parkings publics de ces bornes. Le SIDEDEC mettrait en place une convention avec SPL Modulo pour gérer cela.

Nous attendons davantage de précisions pour en discuter.

6 - QUESTIONS DIVERSES

- Dans le cadre du partenariat avec l'IME de Montaigu les enfants de l'IME vont réaliser une banderole pour souhaiter un joyeux Noël aux habitants. Cette remise aura lieu le mardi 29 novembre à la salle des aînés en leur présence. Un petit goûter leur sera offert.
- Pour rappel le repas de Noël communément appelé repas des aînés a lieu le 4 décembre 54 personnes sont inscrites. Le 11 décembre a lieu le spectacle Papillotes destiné aux enfants et aux grands. Spectacle gratuit. Des flyers vont être distribués.
- L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée

Le maire,

Patrick NEILZ

Signatures du compte rendu de la séance du 24 novembre 2022

ÉLUS	SIGNATURE
Marion RIVERA	<i>Absente lors de cette séance</i>
Guillaume PIARD	
Albane VIDELIER	
Antoine PIGNIER	
Nadège BOSSUYT	
Willy SCHOEPPS	
Christine BARTHE-WEBER	
Claudette FEUVRIER	<i>Absente lors de cette séance</i>
Julien LISSANDRE	<i>Absent lors de cette séance</i>
Alain PERROT	<i>Absent lors de cette séance</i>